

Paris, le 22 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Dernièrement, vous avez été nombreuses et nombreux à m'interpeller au sujet des radars et je vous en remercie.

Si les décès sur les routes ont diminué au mois d'octobre, on constate néanmoins une hausse de la mortalité routière ces deux années consécutives, ce qui constitue une première depuis 35 ans.

Pour tenter d'enrayer la hausse, le gouvernement a lancé plusieurs plans successifs. Le projet de loi de finances pour 2017 prévoit comme vous le soulignez l'installation de 364 nouveaux radars qui seront installés en 2017 sur les routes de France. Nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Vous le savez, l'implantation de radars, dans les lieux repérés comme les plus propices aux actes d'incivisme de la route, a permis une baisse importante du nombre de morts et de blessés.

En tant que citoyens, nous sommes tous demandeurs de plus de sécurité. En tant qu'usagers, nous sommes parfois exaspérés lorsque la répression nous touche dans un moment d'égarement ou de relâche en excès de vitesse. Or, en tant qu'automobilistes, nous devons assumer une grande responsabilité vis-à-vis des autres et de nous-mêmes.

Je pense que la prévention et la pédagogie doivent être plus développées en France. En effet, l'information de la présence de radars fixes, les radars pédagogiques, tout comme la présence régulière de gendarmes sur le terrain sont certainement efficaces pour rappeler aux automobilistes le code de la route garant de la sécurité routière.

De même, l'amélioration et l'entretien de notre réseau routier public sont indispensables pour réduire le nombre d'accidents. De ce point de vue, de nombreux efforts restent à faire et je ne manquerai pas d'alerter les services concernés.

Cependant, vous le savez bien, un certain nombre d'individus sont malheureusement plus sensibles à la répression qu'aux mesures préventives.

Combien de femmes, d'enfants et d'hommes voient leur vie brisée en quelques secondes ? Combien de familles sont frappées par l'horreur suite à un accident qui aurait pu être évité ?

COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

La Présidente

Les agents de sécurité de l'Etat sont amenés à utiliser des moyens techniques divers et variés tels que les radars mobiles ou embarqués, pour que les automobilistes habitués à un trajet ne ralentissent pas seulement là où sont annoncés des radars fixes. De même, ils pratiquent des contrôles d'alcoolémie à différents horaires et lieux.

L'Auvergne, département rural, est constituée en zone de montagne de routes à risque. Aussi, les gendarmes et policiers sont amenés à intervenir régulièrement pour diminuer le nombre d'accidents et de morts sur ces routes.

Je peux vous assurer que les services de l'Etat sont bien présents dans tous les domaines pour assurer la sécurité des biens et des personnes, et que dans notre département les résultats obtenus encouragent à poursuivre sans relâche la lutte contre les comportements à risque, quels qu'ils soient.

Je vous encourage également à participer activement à une évolution des comportements vers un usage de la voiture plus vertueux, responsable et partagé.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.



Danielle Auroi
Députée du Puy-de-Dôme
Présidente de la commission des Affaires européennes